



ARRONDISSEMENT DE  
PONTOISE

## CANTON DE L'ISLE-ADAM

### VILLE DE L'ISLE-ADAM

# COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 8 juillet 2011

## CONVOCATION

Date : 1<sup>er</sup> juillet 2011

Affichée le : 1<sup>er</sup> juillet 2011

L'an deux mille onze, le vendredi 8 juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

**Etaient présents :** M. HUBERT TARDIF- M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD – MME DANIELLE PORTHE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - M MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON – MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT – M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - MME DANIELE DEBOUT - M. ALAIN PINTE - MME ANNICK PETILLON - M. THIERRY MALHERBE - MAD. ARMELLE CHAPALAIN – M. ALAIN DEBRETAGNE - MME ALEXANDRA GILLARDIN – M. FRANÇOIS DELAIS – MME MARYVONNE MAZERI – M. JEAN-MARIE MIRALLES - MME YVETTE LE GALLO - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU -

## ABSENTS REPRESENTES :

MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H	POUVOIR A M. MICHEL PASSANT
M. ERIC FROMANT	POUVOIR A M. HUBERT TARDIF
M. YVES TRÉZIÈRES	POUVOIR A M. FRANÇOIS DELAIS
MME AGNES TELLIER	POUVOIR A MME DANIELE DEBOUT
M. FRANÇOIS CRIGNON	POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON
M. KAMEL GHEMMOUR	POUVOIR A MME MICHELE RENOU
MME MARIE-VIOLAINE GABUT	POUVOIR A MME DANIELE THIBAUT

SECRETAIRE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

· Le procès verbal du 20 mai 2011 est approuvé. Madame THIBAUT souhaite qu'il soit précisé concernant la délibération 2011-05-10 qu'elle avait demandé s'il n'était pas possible d'attendre le mois de juillet pour délibérer sur ce point, compte tenu de l'importance du dossier et que les documents avaient été remis tardivement, elle souhaitait un délai de réflexion sur le sujet.

## Ajout d'un point :

Point n° 17 – Aire d'accueil des gens du voyage : tarifs

## Informations du Maire

### Manifestations

**Mercredi 13 juillet - 23 h 15 - Spectacle pyrotechnique aux étangs de la Garenne**

**Jeudi 14 juillet – 20 heures – Place du Tillé – Quartier de Nogent – Bal Populaire**

**Mardi 30 Août Anniversaire de la libération de l'Isle Adam**

**Samedi 10 Septembre – Forum des associations**

**Dimanche 11 septembre 2011 - Marché de l'Art**

**Samedi 17 septembre à 10 heures - Inauguration des travaux d'agrandissement de l'école  
Notre Dame**

**Samedi 17 septembre à 14 heures - Nutri-Challenge**

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre - Journées du Patrimoine – Présentation du tableau de  
Jules Dupré à cette occasion. Le samedi 17 à midi la ville reçoit  
les donateurs**

**Dimanche 25 Septembre Elections Sénatoriales**

### **Travaux**

**Voirie : depuis le début de l'année dans le bail de voirie qui est de 670 000 €, la somme de  
450 000 € a déjà été dépensée en reprise de chaussée (les années précédentes la dépense  
avoisinaït 250 000 €). Fin juillet les 2100 m<sup>2</sup> du tapis de la rue de Mériel seront changés. A la  
rentrée c'est un autre programme de réfection de tapis chaussée et trottoirs qui sera lancé  
(consultation en cours)**

**Sanitaires Balzac : ils seront terminés pour la rentrée scolaire**

**Signature de la promesse de vente des terrains pour le port fluvial. La ville était propriétaire  
de 6 hectares sur les 8 hectares 400 d'emprise du port**

**Signature de la vente de Dambry : les logements pourront être comptabilisés en logements  
sociaux**

**Aire d'accueil des gens du voyage - Point ajouté à l'ordre du jour**

-----

Délibération : n°2011-07-01

### **DECISIONS DU MAIRE**

Le Conseil Municipal,

Prend acte des décisions n°38/ 2011 à 51/2011 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par  
le conseil municipal

Délibération : n°2011-07-02

### **CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OISE ET DES TROIS FORETS**

Le Conseil Municipal, par 29 voix pour et 4 abstentions

Accepte la signature d'une convention en la communauté de communes et la ville de l'Isle Adam, pour la  
réalisation d'un équipement supplémentaire au programme de vidéo protection et autorise Monsieur le  
Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à sa bonne réalisation

Délibération n° 2011-07-03

### **DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET VILLE**

Le Conseil Municipal, décide, par 29 voix pour et 4 Abstentions

- **d'approuver** la décision modificative n°4 de la Ville pour l'exercice 2011, pour une somme de  
**89 021,70 €** répartie comme suit :
- **Section d'Investissement : Dépenses et Recettes = 44 971,70 €**
- **Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes = 44 050 €**

Délibération : n°2011-07-04

**TARIFS DES PRESTATIONS SCOLAIRES**

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 voix contre,  
Fixe les tarifs des prestations périscolaires applicables à compter de la réentrée de septembre 2011

Délibération : n°2011-07-05

**TAXE DE SEJOUR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
- Accepte le nouveau barème à appliquer pour la taxe de séjour

Délibération : n°2011-07-06

**INDEMNISATION DE SINISTRES**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,  
Accepte le versement des indemnisations de sinistres pour un montant total de 3 300 €

Délibération : n°2011-07-07

**MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité  
- accepte la mise à jour par l'application des nouvelles mesures de revalorisation du régime indemnitaire des agents relevant du nouveau cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Délibération : n°2011-07-08

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité  
- Accepte la modification du tableau des emplois, nécessaire à la restructuration des services de la petite enfance.

Délibération : n°2011-07-09

**COMPACTAGE DE 2 EMPRUNTS DE LA SA D'H.L.M. FRANCE HABITATION GARANTIS PAR LA VILLE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,  
- Accorde la garantie de la ville, à hauteur de 50 % à la SA d'HLM France Habitation pour le prêt issu du compactage des prêts n°s 467861 et 467864 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à cette garantie

Délibération : n°2011-07-10

**AVENANT N°2 AU BAIL DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :  
- approuve l'avis de la commission d'appel d'offres sur le projet d'avenant n°2 au bail de réfection et d'entretien de voirie conclu pour la période 2009-2011  
- autorise ou la personne ayant délégation pour le faire à signer l'avenant correspondant

Délibération : n°2011-07-11

**AVENANT N°10 AU MARCHÉ D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité  
- Approuve l'avis de la commission d'appel d'offres sur le projet d'avenant n°10 au marché d'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore

Délibération : n°2011-07-12

**PLAN STRATEGIE REGIONAL DE SANTE**

Le Conseil Municipal,  
- Donne son avis sur le Plan Stratégique Régional de Santé communiqué par l'A.R.S.

Délibération : n°2011-07-13

**CONCESSION DU MARCHÉ : COMPTE D'EXPLOITATION 2010**

Le Conseil Municipal,

- Prend acte du rapport d'activités des marchés de l'Isle Adam pour l'année 2010 communiqué par l'entreprise Lombard et Guérin, titulaire du contrat de concession.

Délibération : n°2011-07-14

**RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DU SYNDICAT TRI-OR**

Le Conseil Municipal,

Prend acte du rapport d'activités du syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères Tri-Or pour l'année 2010.

Délibération : n°2011-07-15

**RAPPORT D'ACTIVITES 2010 – DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OISE ET DES TROIS FORETS**

Le Conseil Municipal,

Prend acte du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts pour l'année 2010

Délibération : n°2011-07-16

**RAPPORT D'ACTIVITES 2010 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE L'ISLE ADAM/PARMAIN**

Le Conseil Municipal,

Prend acte du rapport d'activités du syndicat Intercommunal de la Piscine de l'Isle Adam Parmain pour l'année 2010

Délibération : n°2011-07-17

**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le règlement intérieur régissant les modalités d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011,
- Fixe les tarifs de stationnement à 5 €par jour et par emplacement,
- Fixe la tarification des dégradations qui pourraient intervenir sur l'aire d'accueil pour les gens du voyage

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le Député Maire,

**Axel PONIATOWSKI**